

Réf: Dossier 387779

Avis de constitution

SOCIETE « NIANMY »

Siège ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE précisément
à la STATION IDC, Lot 949, Ilot 99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIANMY »

Objet : Transport et logistique : Services de logistique et de transport de biens, de personnes et de toutes ressources minières et minérales Equipements : Achat, vente, location et maintenance d'équipements pour tout type de secteur (minier, industriel, pétrolier, agricole...) Exploitation minière Travaux Publics (TP) Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE
précisément à la STATION IDC, Lot 949, Ilot 99

Dirigeant(s) M N'ZI KOUAKOU NOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01923 du 26/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12364/GTCA/RC/2025 du 26/02/2025

